

Compte-rendu Conseil d'École

Mardi 8 novembre 2022

- ♦ **Enseignants** : Fadel AL SHOUAIB – Myriam BARTOVA – Florence BIECHLIN – Anne GAMBUS – Laura JAGER – Louise KAUTZMANN – Annie MAURER – Véronique MEIGNE (excusée) – Héroïse MOCHULPICH – Laure NICETAS – Marie-Paule RAYMOND – Kareen RAYNAUD – Clémentine RUYSSSEN (excusée) – Christelle SCHMIDT – Céline SUMA.
- ♦ **Représentants des parents d'élèves** : Jean-Claude BANTZE – Anne BENHADJEBBA – Angélique ENGEL (excusée) – Nathalie HENNEBELLE – Aissata KEITA (excusée) – Jennifer LORSUNG (excusée) – Agathe MANGA – Thérèse MULLER – Julie SCHALL (excusée) – Fanny TAULOU.
- ♦ **Représentant de la ville de Strasbourg** : Antoine DUBOIS, élu de quartier (non présent).
- ♦ **Représentant de l'Inspection** : Anne KRETZ, Inspectrice de l'Éducation Nationale (excusée).

Bilan de la rentrée 2022/2023 :

- ♦ 240 élèves au total sont scolarisés à l'école élémentaire.
- ♦ Au total, l'école compte 10 classes dont 4 classes bilingues + 1 dispositif ULIS (enseignement spécialisé) :
 - 1 CP bilingue : 25 élèves : Mme Biechlin (partie française) et Mme Jager (partie allemande).
 - 1 CE1 bilingue : 19 élèves : Mme Biechlin (partie française) et Mme Jager (partie allemande).
 - 1 CE2 bilingue : 20 élèves : Mme Mochulpich.
 - 1 CM1 bilingue : 21 élèves : Mme Suma (partie française) et Mme Raynaud (partie allemande).
 - 1 CP monolingue : 22 élèves : Mme Raymond.
 - 1 CE1 monolingue : 26 élèves : Mmes Nicétas et Ruysen.
 - 1 CP/CE2 monolingue : 26 élèves : Mme Gambus.
 - 1 CE2/CM1 monolingue : 28 élèves : Mmes Schmidt et Ruysen.
 - 2 CM2 monolingues : 26 et 27 élèves : Mme Bartova et Mme Meigné.
 - 1 dispositif ULIS : Mme Kautzmann.
 - 1 regroupement d'adaptation : Mme Maurer.
 - 1 direction totalement déchargée : M Al Shouaib.
- ♦ 15 élèves issus des foyers ou associations environnants : Foyer Charles Frey, AAHJ, Horizon Amitiés, Foyer Notre-Dame, Croix-Rouge.
- ♦ Les cours d'enseignement religieux ont lieu le mardi matin de 8h30 à 9h30 : religion catholique : 42 élèves (1 groupe CP/CE1 avec Mme Morina, 1 groupe CE2 avec Mme Caffola et 1 groupe CM1/CM2 avec Mme Kieffer) – religion protestante : 9 élèves (1 seul groupe avec Mme Randrianony). Le programme de ces enseignements est disponible sur le site de l'école. Pour plus de renseignements, il est possible de prendre directement contact avec les services concernés. A la demande des parents, les intervenantes remettent le cahier de religion aux élèves à la fin de chaque période.
- ♦ Les cours d'Enseignement de Langue Etrangère Arabe ont lieu le mardi de 16h30 à 18h00 : 22 élèves avec Mme El Hatimi.

Fonctionnement de l'école :

- ♦ Horaires : 8h30-12h00 et 14h00-16h30 – les parents sont responsables de leurs enfants en dehors de ces horaires. Le portail est ouvert à 8h20 et à 13h50 et les élèves se rendent directement dans les classes. Attention à bien respecter les horaires.
- ♦ Absentéisme : toutes les absences doivent être justifiées. Les parents doivent prévenir l'école par téléphone, par mail ou par SMS obligatoirement dès le premier jour d'absence. Au-delà d'un certain nombre d'absences, un signalement automatique est effectué à la Direction Académique.
- ♦ Récréations : de 10h15 à 10h30 et de 15h15 à 15h30.
- ♦ Les Activités Pédagogiques Complémentaires, organisées par les enseignants, ont lieu à raison d'une heure par semaine : les élèves sont proposés par l'enseignant de la classe et un bilan est fait à la fin de chaque période. Elles se déroulent soit 2 fois par semaine de 13h20 à 13h50 ou de 16h30 à 17h00 soit 1 fois par semaine de 16h30 à 17h30.
- ♦ Périscolaire du matin, du soir et du mercredi géré par l'AFL Le Cigale : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 : deux salles sont mises à disposition en plus de la cour de récréation. Pour le mercredi, les horaires sont de 7h45 à 18h15 et la salle de cantine est également mise à disposition. Une réunion de présentation avec les parents sera prochainement organisée (date non connue à ce jour).
- ♦ Restauration scolaire mise en place par la ville de Strasbourg : la cantine se trouve au sein de l'établissement. Rappel : Les enseignants et le Directeur ne sont pas responsables de la restauration de scolaire. En cas de soucis, les

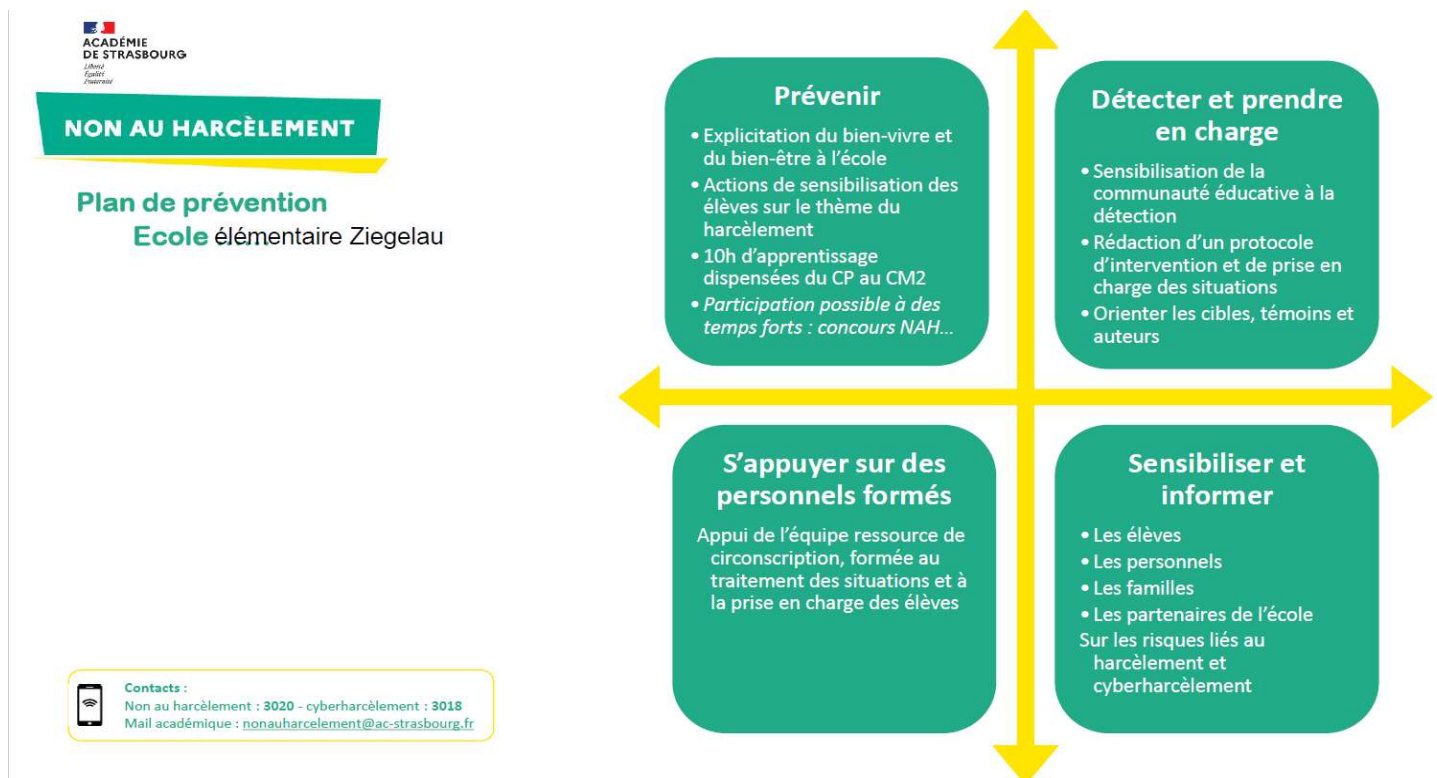
parents doivent contacter directement la responsable périscolaire de site, Mme CASTELIN-LERAT Lucie (06.30.52.35.21 ou 03.88.34.96.64). Les réservations s'effectuent directement en ligne sur l'espace famille.

♦ Les parents ne sont pas admis dans la cour de l'école. Pour des raisons de sécurité, il est impératif que l'entrée du portail principal soit libre de passage.

♦ Chaque élève possède un cahier de liaison jaune qui permet aux parents de communiquer avec les enseignants. Les parents peuvent y demander un rendez-vous avec l'enseignant s'ils le désirent. Le cahier de liaison doit être vérifié régulièrement (de préférence tous les soirs) et signé par les parents quand il y a un mot.

♦ Les parents peuvent également s'entretenir avec le Directeur en prenant rendez-vous au préalable.

♦ Programme de lutte contre le harcèlement à l'école : toutes les écoles de France doivent adhérer à ce programme à partir de cette année scolaire et mettre en place un protocole d'action pour lutter contre toutes formes d'harcèlement à l'école. L'école élémentaire de la Ziegelau a adhéré à ce programme déjà à la rentrée 2021 et le directeur a été formé pour être personne ressource pour l'ensemble des écoles de la circonscription.



Projet d'école 2019 – 2022 :

♦ Le projet d'école a été établi par l'équipe pédagogique et validé par l'Inspectrice de l'Education Nationale de Strasbourg 3 pour 2019 – 2022.

♦ 3 objectifs principaux :

- permettre l'acquisition des apprentissages fondamentaux : en développant le goût de la lecture en améliorant la compréhension et la fluidité et en développant la logique mathématique des élèves en favorisant la manipulation et la coopération.

- développer l'école inclusive en mettant en œuvre des accompagnements personnalisés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

- améliorer le climat scolaire en favorisant la communication entre pairs et avec les différents partenaires de l'école.

♦ Ce projet d'école est terminé et va être réactualisé pour la rentrée 2023.

Evaluation d'école et nouveau projet d'école :

♦ Cette année, une évaluation d'école va avoir lieu. L'objectif est d'observer ce qui fonctionne au sein de l'établissement et ce qui peut être amélioré afin de rédiger ensuite le nouveau projet d'école qui sera valable pour une durée de 5 ans. Toutes les écoles de France seront évaluées à tour de rôle sur des périodes de 5 ans.

♦ 4 domaines seront évalués :

- domaine 1 : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement.

- domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire.

- domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école.
- domaine 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.
- ♦ L'évaluation s'effectuera en plusieurs temps :
 - une auto-évaluation avec les membres de l'équipe pédagogique et un ou des questionnaires à destination des élèves et/ou des familles.
 - une évaluation dite externe qui sera réalisé par des personnes extérieures à l'école : Inspecteur de l'Education Nationale, Directeurs d'école, autres personnels.
 - présentation du rapport d'évaluation lors du 3^{ème} conseil d'école.
 - rédaction du nouveau projet d'école pour 2023-2028.

Evaluations nationales / Livrets scolaires :

- ♦ Des évaluations nationales en français et en mathématiques ont été réalisées par tous les élèves de CP et de CE1. Les bilans sont individualisés et ont été remis directement aux familles. Ces évaluations vont permettre aux enseignants de repérer plus précisément les réussites et les difficultés des élèves de manière individuelle et de proposer ainsi un travail plus personnalisé afin de faire progresser au mieux chaque élève.
- ♦ Pour les autres classes, des évaluations de positionnement ont été réalisées sur le même principe.
- ♦ Pour toutes les classes, des évaluations académiques de lecture-fluence (vitesse de lecture) auront lieu à différents moments de l'année. Les élèves sont également évalués toute l'année soit lors de travaux réalisés dans les cahiers du jour soit lors de point plus complet à la fin d'une notion. Les résultats et progrès des élèves seront reportés dans leur livret scolaire (bulletin) qui sera remis aux parents à la fin de chaque semestre. Le premier semestre se terminera le 31 janvier 2023 et le livret scolaire sera donc remis aux familles le jeudi 2 ou le vendredi 3 février 2023.

Fonctionnement et intervention du RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

- ♦ Le Réseau d'Aide est constitué de 1 psychologue, Madame Marion HOLLENDER qui remplace Madame Chantal COISEUR partie à la retraite fin octobre, 1 rééducatrice, Madame Isabelle PETIT et des maîtres E qui interviennent sur tout le réseau Ziegelwasser (7 écoles au total).
- ♦ Le poste de maître E spécialisé de notre école est occupé par Madame Annie MAURER. L'objectif de ce poste est de prendre en charge les élèves en difficultés scolaires en complément des aménagements mis en place par l'enseignant dans la classe. Cette prise en charge peut s'effectuer dans le cadre de décrochage ou de co-intervention avec l'enseignant de la classe. Les élèves peuvent donc être sortis de la classe par petits groupes (élèves issus de la même classe ou non) ou Madame MAURER peut intervenir directement en classe notamment lors d'ateliers.

Sécurité / Travaux :

- ♦ Comme chaque début d'année, les différents dispositifs de sécurité ont été mis à jour. Sur l'ensemble de l'année scolaire, plusieurs exercices évacuation « incendie » et exercices PPMS (mise en sûreté) doivent être effectués.
- ♦ Depuis la rentrée de septembre, nous avons effectué un exercice d'évacuation « incendie » et un exercice « alerte intrusion-attentat ». Les exercices se sont déroulés correctement.
- ♦ De nouveaux travaux concernant la visiophonie ont été effectués et toutes les portes pourront bientôt être verrouillées de manière permanente.
- ♦ La rue de la Grossau a été retenue pour potentiellement devenir une rue école. Il s'agit d'un dispositif mis en place par la municipalité afin de rendre les abords des écoles plus sécurisés. L'objectif est d'établir un échange avec les différents acteurs locaux (école, parents, résidents) pour rendre la rue plus sécurisée lors des entrées et sorties de classe comme par exemple, piétonner la rue à certains horaires. Il s'agirait dans un premier temps de tester le dispositif retenu pendant quelques mois puis de le corriger éventuellement ou de le pérenniser ou de l'abandonner.

Demande des membres du conseil d'école
- prendre en compte lors de l'étude du projet « rue école » le fait que les élèves et les familles se déplacent entre le portail de la maternelle et celui de l'élémentaire aux heures d'entrée et de sortie d'école (vélos, trottinettes, poussettes) et que le trottoir rue de la Grossau est très étroit. Demande de sécurisation de l'ensemble de la rue (de la maternelle jusqu'à l'élémentaire). - demande des parents de pose d'arceaux à vélos supplémentaires (présence de 5 arceaux sur un côté de la placette et pourquoi pas en remettre 5 de l'autre côté de la placette juste en face).

Coopérative scolaire :

♦ La participation volontaire des familles est la seule entrée d'argent à la coopérative scolaire. Cette coopérative a pour rôle de financer une partie des sorties organisées par les classes ainsi que l'achat de fournitures ou autres matériels pour les classes et projets spécifiques.

♦ Point au 08/11/2022 :

Participation volontaire des familles pour l'année 2022/2023	+ 3,000.05 €			+ 1,214.79 €
Assurance scolaire obligatoire	- 604.91 €	- 994.55 €	+ 2,005.50 €	
Abonnements téléphone, livres, journaux...	- 240.00 €			
Achat alimentaire	- 115.35 €			
Achat matériel	- 34.29 €			
Participation des familles à l'achat des fichiers	+ 2,077.00 €		- 76.71 €	
Achat fichiers élèves	- 2,153.71 €			
Participation des familles aux sorties	+ 3,665.00 €		- 714.00 €	
Sorties / animations à l'école	- 4,379.00 €			

♦ Projet équitation : 1,330.00 € de participation des familles / 1,444.00 € de facture : soit 114.00 € pris en charge par la coopérative.

♦ Projet cirque : 2,335.00 € de participation des familles / 2,547.00 € de facture : soit 212.00 € pris en charge par la coopérative.

Activités et sorties :

♦ Activités organisées à l'école au 1^{er} semestre :

- semaine du goût du 10 au 14 octobre.
- fête de la Saint-Martin (fête des lanternes) : manifestation prévue le 15/11 mais avancée au lundi 14/11.
- chants et goûter de Noël : manifestation prévue le vendredi 16/12 (uniquement pour les élèves).

♦ Activités organisées en dehors de l'école au 1^{er} semestre :

- visite de l'Hôtel de ville : CE1 bilingue.
- semaine équitation sans nuitée : CE1 bilingue.
- planétarium : CE2/CM1 monolingue.
- jardin des sciences : CM2 monolingue A.
- spectacles au Palais de la Musique et des Congrès : CP bilingue et CE2 bilingue.
- semaine cirque sans nuitée : CP bilingue et CP monolingue.
- musée arts modernes et contemporain : CE1 monolingue.
- semaine au Parcs des Sports de Hautepierre sans nuitée : CM2 monolingue A.
- festival Aügenblick : toutes les classes bilingues.
- TAPS : CP bilingue et CE1 bilingue.
- spectacle au conservatoire : CP/CE2 monolingue.
- spectacle cirque Noël en Piste : CP bilingue, CE1 bilingue et CP monolingue.

Prochain Conseil d'Ecole mardi 7 mars 2023 à 17h00